

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction interrégionale de la Mer
Nord-Atlantique Manche-Ouest*

Division des gens de mer et de l'enseignement maritime

PROCES-VERBAL

Examen Final du Stage de 280H agréé en Cultures Marines

Le Directeur Interrégional de la Mer

Vu le décret n°2014-1608 du 26 décembre 2014 relatif à la codification de la partie réglementaire du livre IX du code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'arrêté du 06 Mai 2013 modifié, relatif au stage de formation agréé en cultures marines ;

Vu la note de service du 30 Août 2013 relatif à l'agrément de stage de formation en Cultures marines ;

Vu la décision 136/2018 du 19 mars 2018 relatif à la commission d'examen.

Vu le jury d'évaluation du Stage 280H, présidé par MME CHAIGNEAU Gaëlle, Administratrice des affaires maritimes DIRM NAMO, qui s'est réuni le vendredi 4 mai 2018 dans les locaux du LPM d'Etel.

Etaient présents :

MME CHAIGNEAU Gaëlle
M. PERCELAY Luc
M. SPINEC Florent

Administratrice des affaires maritimes - DIRM NAMO
Directeur LMP ETEL/Enseignant
Ingénieur d'études Aquaculture et Pêche
Animateur thématique aquaculture/Enseignant
Représentant des professionnels
Représentant des professionnels

M. DREANO Alain
M. CARRER Jacques

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction interrégionale de la Mer
Nord-Atlantique Manche-Ouest

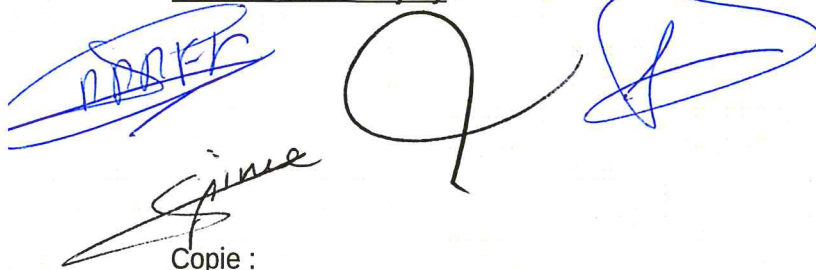
Division des gens de mer et de l'enseignement maritime

A l'issue de la délibération du jury du 4 mai 2018, les résultats d'admission sont les suivants :

<u>NOM Prénom</u>	Résultat (ADMIS ou REFUSE)
BARBE Arnaud	ADMIS / REFUSE
BERNARD Laurie	ADMIS / REFUSE
BROCHARD Charline	ADMIS / REFUSE
CAPELLE Simon	ADMIS / REFUSE
DESSEAUX Rudi	ADMIS / REFUSE
GOUZER Philippe	ADMIS / REFUSE
MAILLARD Vincent	ADMIS / REFUSE
PLOYET Anne	ADMIS / REFUSE
TOURNANT Aurore	ADMIS / REFUSE
VEN Damien	ADMIS / REFUSE

A Nantes, le 4 mai 2018

Les Membres du jury :



Copie :
LPM ETEL
Chrono sec et DGMEM

La présidente du jury
MME CHAIGNEAU Gaelle

